



APPEL

Le Vicariat a besoin **de votre don**

Donner pour

- ✻ **participer** au développement des actions de formation, catéchèse des adultes et des enfants
- ✻ **prendre** en charge l'organisation et la vie matérielle du Vicariat
- ✻ **soutenir** le travail pastoral

Donner par

- ❖ plate-forme de financement participatif **HelloAsso**
- ❖ **virement bancaire** : CIC Paris Auteuil
IBAN : FR76 3006 6101 9100 0204 9570 108
BIC : CMCIFRPP

faire
un don

Témoigner

Nous sommes convaincus que c'est en participant à la construction d'une **Église vivante**, ouverte, respectueuse de chacun, fidèle à ses racines, luttant contre tout ressentiment et posant des gestes de réconciliation que nous saurons réellement témoigner de la joie du Royaume, là où le Seigneur nous a placés.

Le don au Vicariat ouvre droit à une réduction fiscale car il remplit les conditions générales prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts. Vous pouvez déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable